



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT #384-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT #317-2019 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE AU SERVICE DE VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Jessica Lacerte, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester ;

QUE lors de la séance ordinaire du 2^e jour de juin, le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Chester a adopté le règlement #384-2026 modifiant le Règlement 317-2019 établissant la Tarification applicable au Service de Vidange des Boues des Fosses Septiques.

AVIS est également donné que le règlement est disponible pour être consulté au bureau municipal, situé au 218, rue Guillemette, Sainte-Hélène-de-Chester du lundi au jeudi de 9 h à 16 h ainsi que sur le site Internet de la municipalité www.sainte-helene-de-chester.ca .

QUE ce règlement entre en vigueur ce **10^e jour du mois de juin**, jour de sa publication.

Jessica Lacerte

Directrice générale/greffière-trésorière